L'ECO-SIRTOM

Le journal du Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères de la vallée de la Grosne

Journal intercommunal-2ème trimestre 2006-N°2



EN BREF

P1: édito

P 2: bilans 2005

P 3 : explication : le compostage domestique

P 4 : le SIRTOM c'est qui, c'est quoi ?



EDITO:



Jean-François DEMONGEOT Président du SIRTOM de la vallée de la Grosne

La gestion des déchets ménagers est en pleine évolution depuis quelques années. Dans un premier temps les collectivités étaient dans l'obligation d'éliminer leurs déchets. Puis, en réponse aux préoccupations environnementales légitimes, il leur a été demandé de développer des outils permettant la collecte sélective et le tri, ceci afin de traiter au final uniquement les déchets ne pouvant être recyclés dans le contexte économique et technique du moment.

Aujourd'hui nous sommes confrontés à une problématique encore plus complexe : comment gérer les déchets ménagers en développant une gestion prenant en compte la préservation de l'environnement, l'équité de service entre les usagers, et la maîtrise des budgets. C'est l'équation qu'il faut résoudre.

Pour y arriver la participation de la population est indispensable.

Cette participation passe par le changement de nos habitudes : habitude d'achat et de consommation, habitude de gestion de nos déchets. Vous trouverez dans cette édition les résultats encourageants des collectes 2005, mais aussi des informations permettant de penser autrement la gestion de nos déchets.

Le compostage domestique est une des voies possibles pour ces changements de pratique : dès 2007 nous envisageons de proposer à la population le désirant des composteurs permettant ainsi de s'investir dans cette nouvelle gestion.

Responsable de la publication : M.DEMONGEOT
Directeur de la rédaction : M. DEVILLARD
Rédaction et photos : M. GALLAND

Impression: Imprimerie MONTERRAT-03.85.36.38.00- (imprimé sur papier recyclé)

Diffusion: 10 000 exemplaires – subventionnée à 70% (ADEME/CG71/ECO-EMBALLAGES) - coût unitaire: 0, 029 €

SIRTOM VALLEE DE LA GROSNE : TEL.: 03.85.59.26.98.ou 89.50./sirtom71@wanadoo.fr









BILANS DU RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES 2005

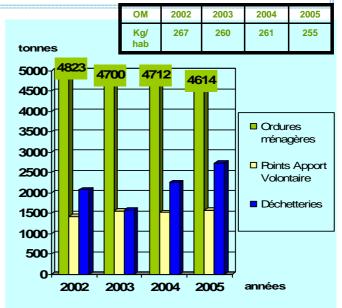
Le tonnage des déchets triés augmente alors que les tonnages des ordures ménagères baissent depuis 2002, poursuivons le mouvement et diminuons encore le poids de nos poubelles grâce :

- au tri sélectif,

- à la réduction de la production de nos déchets

par des achats responsables et durables.

| POIDS OM (EN kg) | |
|------------------|-----------|
| JANVIER | 364 500 |
| FEVRIER | 288 280 |
| MARS | 374 360 |
| AVRIL | 363 840 |
| MAI | 403 220 |
| JUIN | 405 420 |
| JUILLET | 423 760 |
| AOUT | 477 920 |
| SEPTEMBRE | 410 640 |
| OCTOBRE | 385 100 |
| NOVEMBRE | 388 060 |
| DECEMBRE | 329 140 |
| TOTAL: | 4 614 240 |



Infos SIRTOM.. Infos SIRTOM.. Infos SIRTOM.. Infos SIRTOM.. Infos SIRTOM.. Infos SIRTOM..

Les pneumatiques usagés ne sont plus acceptés en déchetterie : depuis le 01 janvier 2005, les producteurs de pneus se sont associés pour créer une filière de récupération et de recyclage des pneus usagés. Les pneus usagés sont donc récupérés par les professionnels.

Les piles usagées doivent être ramenées dans les bornes de regroupement présentes généralement dans les supermarchés : la récupération et le recyclage des piles usagées sont organisés par une filière spécifique.

A partir du mois de mai 2006, les vêtements et chaussures usagés pourront être déposés dans les déchetteries du SIRTOM : un partenariat avec l'entreprise d'insertion RELAIS va être officialisé au printemps 2006.

Le SIRTOM a renouvelé en janvier 2006 son partenariat avec la société ECO-EMBALLAGES : cet organisme verse des aides financières proportionnelles aux tonnages de déchets triés. Ce soutien se base sur l'efficacité du geste de tri de la population : plus nous trions, plus la somme est importante...

Le Conseil syndical a décidé de construire une nouvelle déchetterie sur la zone du Pré-Robert à CLUNY. La déchetterie actuelle de CLUNY accueillera un quai de transit des ordures ménagères : les travaux sont prévus à partir d'avril 2006.



LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE : un choix rentable et malin...

A partir de ma poubelle, je fais mon compost!:

environ 1/3 des déchets qui finissent dans nos poubelles peuvent être compostés: il s'agit des déchets biodégradables (biodéchets) ou encore appelés déchets fermentescibles.

Faire son compost soi-même présente de nombreux avantages, en particulier celui de réduire sa production d'ordures ménagères et donc de contribuer ainsi à la préservation de l'environnement, à la baisse des tonnages collectés par le SIRTOM et à la diminution des coûts de collecte.

Presque tout est bon, pour autant certains biodéchets sont plus facilement compostables que d'autres :

| | FACILEMENT COMPOSTABLE | « DIFFICILEMENT » COMPOSTABLE |
|------------------------|---|---|
| DECHETS DOMESTIQUES | Mouchoirs en papier, essuie-tout, cendres (en petites quantités), épluchures, marc de café, copeaux de bois, plantes vertes, coquilles d'œufs, filtre en papier, pain, croûtes de fromages, fruits et légumes, restes de repas, | - épluchures d'agrumes -restes de viandes : risque d'attirer petits animaux -papier imprimé : risque de diffusion d'encre dans le sol |
| DECHETS DE JARDIN | Tailles et branches broyées, tontes de gazon : en mélange avec d'autres biodéchets, feuilles, fleurs, | -tailles et branches entières, -excréments et litières d'animaux domestiques carnivores, - plantes malades, - mauvaises herbes montées en graines, - thuya, |

La transformation des matières organiques se fait naturellement.

Toutefois, il est nécessaire de respecter certaines règles :

un bon mélange, une bonne aération, un bon brassage, une bonne humidité.





Chacun des procédés a ses avantages et ses inconvénients :

Avantages:

Pas de contraintes de volume, Le manque d'arrosage est compensé par la pluie, Convient aux personnes qui ont peu de temps à consacrer à l'opération, Les déchets ne sont pas visibles, Ils génèrent moins d'odeurs, Ils sont à l'abri des aléas climatiques, Le compostage est plus rapide qu'en tas (5 à 6 mois), Perte de masse du contenu de 30 à 40%, En fonction des besoins possibilité d'avoir plusieurs composteurs.

Inconvénients:

Odeurs l'été,
Dispersion des déchets par des animaux,
Les aléas du climat peuvent ralentir le processus,
Compostage plus lent (8 à 12 mois),
Le tas peut être encombrant et visible (voisinage),
Il faut avoir de la place.

On doit s'en occuper régulièrement, Les bacs ont une contenance limitée.

Le compost est un amendement organique naturel à utiliser directement dans son jardin.



LE TERRITOIRE DU SIRTOM



Le SIRTOM est composé de 4 Communautés de communes et 2 Communes indépendantes, soit au total 47 communes, pour 17 695 habitants

Horaires d'ouverture déchetteries :

CLUNY

Lundi/Mercredi/Samedi: 9h00-12h00

13h30-17h30 TRAMAYES:

Lundi/Mercredi/Samedi: 9h00-12h00

13h30-17h30 TRAMBLY:

Lundi/Mercredi: 9h00-12h00 Samedi: 14h00-17h00 SALORNAY/GUYE:

> Lundi: 14h00-17h00 Samedi: 9h00-12h00 LA GUICHE

Lundi: 9h00-12h00 Samedi: 14h00-17h00

E: PASSOT Maurice, PHILIBERT

LES REPRESENTANTS DU SIRTOM

DECHETTERIES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CLUNISOIS :

BERGESSERIN: GAYET Philippe, LEGRAND Edith, VALIAU Philippe BERZE LE CHATEL: GUILLOTIN Jean-Yves, LACORNE Stéphane, DELSALLE القما

: LABAUNE Maryse, SANGOY Christian, COMMERCON Gabriel CHAUVOT Roland, PORCHERON Louis, JACQUET Georges ES : DUFOUR Marie-Claude, PROST Jean-Claude, DESBOIS Jean-Marc U : NUGUES Maurice, SABATINI Jean, ZAKRZEWSKI Jean-Paul DEMONGEOT Jean-François, MAIGNOT Alex, BEAUFILS Céline CORTAMBERT : GUATTERI Julien ROCHER Michel

CURTIL SOUS BUFFIERES : DURUPT Bernard, DUTRION Daniel, VINCENDEAU

Auguste

LE NATIONAL : LAGRANGE Ghislain, DELORME François, HOUEL Gisèle

DONZY LE PERTUIS : GOBIN Patrice, CHASSY Serge, LEMONON Patrick FLAGY: GENTIEN Jacqueline, DAILLIE Louis, ROY Armand JALOGNY: LAPILLONNE Yves, DANIERE Pierre, FOURNIER Evelyne LA VINEUSE: RIZET Laurent, JANIN Rémi, GUEUGNON Jean LOURNAND: NINET Nelly, CLEMENT Francis, VUILLEQUEY Gérard MASSILLY: ROBIN Daniel, BADEY Patrick, GUILLEMAUD Pascale MASSY: BART Jean-François, BLANCHARD Henri, GARITAINE Gérard MAZILLE: VINCENT Henri, BACHELET Guy, CHEVALIER Françoise NDIN: FREMONT Alain, LAUDET Véronique, GARITAINE Jean-Denis

NDRE LE DESERT : BONNET Georges, DENEVERS Daniel, DURY Daniel

SAINTE CECILE : SIVIGNON Joël, CHATELET Gérard, DESMURGER Bernard AINT VINCENT DES PRES : BERNARD Joël, DURIX Christophe, PORNET Jean-

SALORNAY SUR GUYE: GRESSARD Pierre, DUMAS Xavier, GELIN André SIVIGNON: DUCROUX Brigitte, GEOFFROY Jean-Claude, AUMEUNIER Georges LES CLUNY: CHARRIERE Sophie, VANKENHOVE Lucien, VAUTRIN Didier

COMMUNES INDEPENDANTES:

CLERMAIN: DROIN Roger, SIVIGNON Bruno, GUERIN Philippe

COMMUNAUTE DE COMMUNES MACONNAIS CHAROLAIS :

BOURGVILAIN: GUBERT Alain, BORDET Brigitte, PIARD

Dominique

SERMOLLES SUR GROSNE : FAYARD Claudius, AUFRANC Daniel, SANGOUARD Roger

Maurice, AUGOYAT Paul AINT POINT : DERRIEN Claude, BERGERON Yves,

DESCHIZEAUX Martine

ERRIERES: BENAS Maurice, BERNARD Jean-Noël, GUIGNIER

Joëlle

TRAMAYES: MAYA Michel, ROUX Lucien, DESRAYAUD Gérard

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MATOUR ET SA REGION :

BRANDON: PRUNOT Fabienne, ROCHER Marie-Claude,

DESROCHES Michel

RMES: AUBLETTE Roger, MAZUE Christian, NESME François

DU MONT DE FRANCE : DUMONT Jean, GUILLOUX Daniel, DURY Jean

UR: CHARNAY Armand, CORTAMBERT Mathilde,

SAMBARDIER André

OSNE: LARDY Pierre, PROUTEAU Marie

France, RIBES Jean-Claude ELARD: MORIN Jean-Marc, VOUILLON Jean, THOMAS

RE LE VIEUX : TARLET Paul, VOUILLON Marie Louise,

BELICARD Charles

: AUBAGUE Jean-Paul, DELON Jean Marie, FOREST

RENIER Gérard, BUFFET Antoine, AUPOIL Jean-Claude

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA GUICHE : CHEVAGNY SUR GUYE : DECERLE Daniel, CONRY Michel LA GUICHE BONNOT Christian, PROST Paul

LE ROUSSET : PERRARD Louise, BONNOT Serge SAINT MARCELLIN DE CRAY: THIEBAUD Michel, BERTRAND

Gilbert AINT MARTIN DE SALENCEY : DALAISON Robert, BONIN Michel